



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Effets indésirables des méthodes contraceptives

Question écrite n° 24451

Texte de la question

M. Erwan Balanant attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les effets indésirables des méthodes contraceptives. Le 31 octobre 2019, l'association des victimes d'embolie pulmonaire et AVC liés à la contraception hormonale (AVEP) relayait deux cas de femmes victimes de migration de leurs implants contraceptifs dans leur système sanguin et leurs artères pulmonaires. Ces graves accidents ne sont pas rares ou uniques ; l'Agence du médicament reçoit, depuis 2016, les signalements de plus d'une trentaine de cas de migration d'implants dans l'artère pulmonaire des femmes qui ont fait le choix de cette méthode contraceptive. Plusieurs associations féministes dénoncent à ce sujet les nombreux effets indésirables des pilules, implants et stérilets : douleurs physiques, modification de la morphologie, dépressions, accidents vasculaires cérébraux, embolies pulmonaires la liste est longue et les souffrances des femmes sont parfois banalisées. La contraception est un réel progrès social, mais des pistes d'amélioration des moyens contraceptifs doivent être apportées afin que les femmes n'aient plus à subir l'inconfort ou les conséquences néfastes de leurs contraceptifs. À ce titre, il lui demande quelles améliorations pourraient être apportées pour élargir l'offre contraceptive tant pour les hommes que pour les femmes et promouvoir des méthodes alternatives limitant les effets indésirables. En ce sens, engager une mobilisation des médecins chercheurs et membres de la société civile constituerait une avancée positive.

Données clés

Auteur : [M. Erwan Balanant](#)

Circonscription : Finistère (8^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24451

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 2 mars 2020

Question publiée au JO le : [12 novembre 2019](#), page 9904

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)